



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : AVENANT 1 AU MARCHÉ N°2022096
RELATIF A LA MAINTENANCE ET ASSISTANCE
DE LA SOLUTION SAP**

**DÉCISION N° DM-24-141
EN DATE DU 19 AVRIL 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la décision municipale n° DM-22-403 relative au marché de maintenance et d'assistance de la solution SAP;

VU l'arrêté n° A-22-177 en date du 19 avril 2022, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSSOUSAN, adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT la fusion-absorption entre la COSMOS CONSULTING et TVH CONSULTING ;

CONSIDÉRANT que le changement de dénomination et domiciliation du Titulaire du marché initial ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre à jour la nouvelle identité de la société et les nouvelles coordonnées bancaires ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société TVH CONSULTING sise au 22 rue Guynemer, 78600 Maisons-Laffitte, représentée par Monsieur Ahmed MAHCER en qualité de Président, l'avenant n°1 du marché 2022096 relatif à la maintenance et assistance de la solution SAP.

Le présent avenant précise qu'à partir de janvier 2024, COSMOS CONSULTING est devenu TVH CONSULTING, avec un nouveau numéro SIRET, ainsi qu'un nouveau relevé d'identité bancaire.

Toutes les clauses du marché initial non modifiées par le présent avenant demeurent applicables.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'administration
générale, de la sécurité publique et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240419-Imc1H11892H1-AR
Date de réception en Préfecture : 19/04/2024
Date de Publication : 19/04/2024